

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 10 octobre 2022 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Projet de loi portant modification : 1. de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; 2. du Code pénal ; 3. de la loi modifiée du 19 juillet 2004 sur l'aménagement communal et le développement urbain
2. Priorités politiques du point de vue communal pour la prochaine période législative
3. Projet de loi n°7995 1. relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine 2. modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau et projets de règlements grand-ducaux connexes
4. Projet de règlement grand-ducal déterminant le contenu de la transmission des délibérations du conseil communal et du collège des bourgmestre et échevins soumises à la transmission obligatoire à l'approbation
5. Projet de règlement grand-ducal portant fixation de la taxe de rejet des eaux usées pour l'année 2022
6. Echange de vues sur les compétences futures des communes en matière d'établissements classés
7. Désignation de délégués au sein du Comité de la gestion de l'eau
8. Renouvellement du Comité de suivi du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour la période de programmation 2021-2027
9. Rapport sur les activités du bureau
10. Divers

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 26 septembre 2022
Pour le bureau du SYVICOL,



Le secrétaire,
Gérard Koob



Le président,
Emile Eicher